



PROJET D'ACCUEIL

Maison d'Assistantes Maternelles

Établissement: ma maison à moi

Date: février 2023

Version: A3

Table des matières

1. L'accueil	3
1.1 L'adaptation	3
1.2 Au quotidien	3
1.3 Accueil de l'enfant présentant un handicap ou une maladie chronique	4
2. L'alimentation	4
3. L'hygiène	5
3.1 Lavage des mains	5
3.2 Les changes	5
3.3 La propreté	6
4. Le sommeil	6
5. Les activités et sorties	7
6. Les transmissions	7
7. Participation des familles à la vie de la MAM	8

Nous sommes deux assistantes maternelles agréées, Mélanie VERNAY et Geneviève MEYSSONNIE.

Mélanie est diplômée d'une licence en sociologie et du CAP petite enfance avec 5 ans d'expérience en crèche et assistante maternelle depuis 2020. Geneviève est diplômée en sociologie, assistante maternelle depuis 2010 (6 ans à domicile et ensuite en MAM).

Fortes de nos expériences respectives et après un travail sur un projet partagé qui valorise nos compétences et nos aspirations professionnelles, nous vous présentons le projet d'accueil de notre MAM :

1. L'accueil

1.1 L'adaptation

Une période d'adaptation de 15 jours sera respectée suivant un planning établi entre les parents et l'assistante maternelle.

L'accueil à la MAM est un changement pour l'enfant et sa famille, il peut être plus ou moins bien vécu par l'enfant et ses parents. Cette période d'adaptation est une première étape très importante, c'est l'instant où les premiers contacts sont établis entre les parents, l'enfant, et l'assistante maternelle. Elle permet une transition en douceur pour chacun.

1.2 Au quotidien

Les parents et les enfants sont accueillis par l'assistante maternelle avec laquelle ils ont signé le contrat, sauf en cas de délégation d'accueil.

Les familles sont accueillies les unes après les autres par respect de la vie privée de chacun et pour être attentives aux besoins et questionnements des parents et des enfants.

Les parents font part à l'assistante maternelle des temps forts qui se sont passés à la maison de façon orale et/ou par cahier de transmission.

Un casier ou portemanteau avec le prénom de l'enfant est mis à disposition afin d'y déposer ses affaires personnelles.

Il est important pour l'enfant et le parent accompagnant de se dire au revoir, pour que l'enfant prenne conscience qu'il reste avec l'assistante maternelle et ceci même si l'enfant joue déjà ou pleure. Toutefois, ce moment ne doit pas s'éterniser afin que chacun commence sa journée le plus sereinement possible.

Au moment des retrouvailles, l'enfant peut manifester plusieurs émotions : la joie, l'envie de partager avec son parent un moment à la MAM ou parfois l'ignorance face à l'arrivée de ce parent ou encore le refus de partir.

C'est pourquoi, il est important de laisser un temps d'adaptation à l'enfant pour retrouver ses parents.

1.3 Accueil de l'enfant présentant un handicap ou une maladie chronique

Les enfants en situation de handicap ou présentant une maladie chronique peuvent être accueillis à la MAM dans la mesure d'un accompagnement réfléchi (parents, professionnels) et possible dans l'organisation du groupe, tout ceci en respectant la réglementation n'autorisant pas les assistantes maternelles à administrer des médicaments ou à manipuler des appareillages spécifiques.

L'accueil de l'enfant présentant un handicap favorise une insertion sociale dès le plus jeune âge, cela lui permet de grandir au sein d'un groupe et donc d'évoluer et d'être stimulé par celui-ci. Le groupe se retrouve également enrichi par cette expérience. Chaque enfant apprend ainsi la tolérance, l'empathie et la différence.

2. L' alimentation

Ce moment est un temps d'échange et de partage.

Les bébés sont confortablement installés dans les bras pour instaurer un climat de confiance et de sécurité pour boire leur biberon. Plus grands, ils sont installés dans un transat et lorsque la position assise est acquise, les enfants sont placés sur des chaises hautes.

Dès que les enfants sont autonomes pour la prise des repas, ils se retrouvent ensemble autour d'une table.

Ils distribuent les bavoirs à tour de rôle et mettent le couvert. Ils mangent avec leur propre cuillère/ fourchette et l'assistante maternelle n'intervient qu'en cas de besoin ou demande de l'enfant.

L'enfant est encouragé à goûter son plat afin de stimuler son éveil gustatif. Il mangera en fonction de son envie, sans obligation de finir son assiette. Le repas doit rester un moment de plaisir.

La diversification : Par mesure de sécurité l'introduction de tout nouvel aliment aura lieu à la maison et en aucun cas à la MAM.

Les laits devront être fournis par les parents en raison de la multitude de marques et dans un souci de respect du choix de chaque famille. Le lait maternel devra arriver décongelé et daté, dans un sac isotherme avec bloc de glace.

Les parents devront apporter les repas de leur enfant dans un sac isotherme avec bloc de glace en prenant soin d'y noter son nom et/ou prénom. En aucun cas, un repas apporté le jour « j » ne sera proposé un autre jour.

3. L'hygiène

3.1 Lavage des mains

Les enfants se lavent les mains avant et après chaque repas, après chaque passage aux toilettes et lors des activités salissantes.

Les enfants sont aidés d'une assistante maternelle en fonction des besoins de chacun afin qu'ils apprennent à se savonner, se rincer et s'essuyer correctement les mains.

3.2 Les changes

Chez les bébés, le change se fait aussi souvent que nécessaire. Le moment du change est un temps privilégié avec l'enfant par le langage, le toucher et le regard.

Le change se fait un enfant après l'autre pour respecter leur intimité. Tout au long du change, l'assistante maternelle parle à l'enfant, en lui expliquant ce qu'elle fait, le matériel utilisé est présenté.

3.3 La propreté

Notre expérience nous montre que les parents sur ce point ont une forte attente. Tout d'abord, il faut savoir qu'un enfant sera naturellement capable de demander le pot lorsque son système nerveux aura atteint une certaine maturité qui lui permet de contrôler ses sphincters. C'est-à-dire vers 2 ans et demi / 3 ans. En effet, il s'agit d'un processus naturel et spontané, pas d'un apprentissage.

A la MAM, nous laissons l'initiative aux parents de commencer cette étape à la maison. De notre côté, et en soutien avec les familles, nous serons attentives aux « signes » que l'enfant montrera, en toute confiance nous l'accompagnerons, par exemple avec des lectures ou des jeux : transvaser, remplir, vider... Ceci pour respecter son rythme et ne pas créer de trouble physiologique (constipation) ou psychologique (sentiment d'échec, de ne pas être à la hauteur). Les enfants prêts seront mis au pot ou aux toilettes sur demande.

4. Le sommeil

Le sommeil est primordial pour le développement moteur et psychique.

Nous proposons des lits à barreaux ou des couchages au sol, avec présence de l'assistante maternelle.

Les lits sont personnalisés, les enfants y retrouvent doudou, sucette, gigoteuse ou couverture pour les plus grands.

Les bébés peuvent faire la sieste dès qu'ils en ressentent le besoin, les assistantes maternelles seront attentives aux signes de fatigue.

L'accompagnement au coucher contribue à créer une ambiance de sécurité et d'apaisement, pour ce faire une histoire racontée ou lue sera proposée.

Au lever de sieste, l'enfant se verra proposer un moment calme s'il en a besoin

avant de retourner auprès des autres enfants, pour favoriser le réveil en douceur.

Nous ne forcerons pas le réveil d'un enfant, les bruits de la MAM le feront naturellement.

Déshabillage : Avant la sieste, nous proposons à l'enfant de se dévêtir seul en fonction de son autonomie.

Nous restons présentes pour les aider si besoin. L'enfant range ses affaires dans une bannette avec son prénom, qu'il reprendra pour se rhabiller après la sieste. L'enfant est fier de faire «tout seul», il prouve ses capacités d'autonomie.

5. Les activités et sorties

Tous les jeux présents dans la MAM sont aux normes CE et adaptés à l'âge des enfants. Ils sont propres et en parfait état de marche.

Des activités seront proposées tous les jours aux enfants.

Les activités ne sont pas obligatoires, elles sont proposées aux enfants qui les acceptent ou non.

Des activités d'éveil sensoriel : objets de différentes textures/formes/couleurs, jeux de manipulation (eau, semoule), musique, senteurs...

Des activités d'éveil intellectuel : jeux d'encastrement (puzzle, enfilage), imagiers, livres...

Des activités de créativité et de motricité : peinture, collage, gommette, dessin, pâte à modeler, déchiquetage, jeux de transvasement, ballon, tunnel, toboggan...

Les jeux symboliques : dînette, poupées, boîte à outils, voiture, docteur... Ces jeux contribuent à l'éveil imaginaire des enfants. L'enfant imite et reproduit des situations vécues, vues.

Les jeux libres : Des jeux en libre accès sont à la disposition des enfants. Ils

peuvent évoluer avec en fonction de leur envie au sein de l'espace qui leur est dédié.

Nous sortirons au RAM ou en balade, en poussette, chaque fois que cela sera possible.

6. Les transmissions

Les assistantes maternelles seront disponibles pour prodiguer des conseils, être une oreille attentive en cas de questionnement ou autre.

Un cahier de vie est remis aux parents lors de l'inscription. Il facilite la transmission entre les professionnels et la famille. Les assistantes maternelles y inscrivent chaque jour un compte-rendu de la journée de l'enfant.

Les parents seront invités à communiquer, oralement ou par cahier de transmission, sur les moments clés survenus au domicile ou sur les changements dans la vie de la famille qui pourraient être susceptibles d'avoir une incidence sur le comportement de leur enfant, afin de mieux le comprendre.

Les assistantes maternelles auront également un cahier de transmission interne qui restera confidentiel, pour permettre un bon fonctionnement de la structure d'accueil.

7. Participation des familles à la vie de la MAM

La qualité des échanges entre les parents et les assistantes maternelles est nécessaire pour une bonne cohérence éducative. Cette cohérence se construit progressivement avec le temps, l'observation, la communication et le respect mutuel.

Des moments de rencontres et d'échanges seront organisés tout au long de l'année avec les familles et l'équipe de la MAM : goûter de Noël, café des parents, pique nique..., et de façon plus individuelle selon les besoins et questionnements de chacun. Ceci pour favoriser une harmonie, une implication et un lien entre tous les « acteurs » de la MAM : enfants, parents et assistantes maternelles.